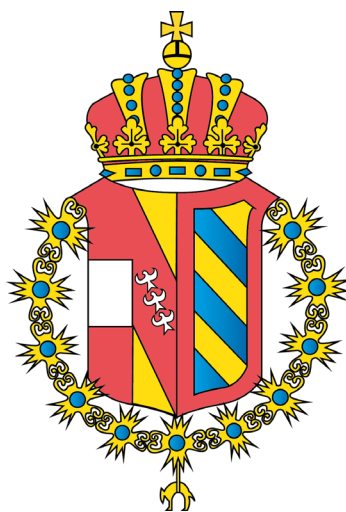


Programme Stratégique Transversal 2025–2030



Ville de Florenville

Législature 2024 - 2030

Table des matières

1. Introduction	1
2. Objectifs et principes directeurs	1
3. Structure des objectifs stratégiques	1
4. Correspondance DPC ↔ PST.....	2
5. Fondements légaux et méthodologie d'élaboration.....	3
6. Objectifs opérationnels par axe stratégique	3
Extrait – Exemple pour l'OS-01	3
7. Projets issus du PCDR.....	4
8. Arborescence du PST 2025–2030.....	7

1. Introduction

Le Programme Stratégique Transversal (PST) constitue l'outil de pilotage de la politique locale en Région wallonne. Il s'inscrit dans les prescriptions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), notamment son article L1123-27, et permet d'assurer la cohérence entre la Déclaration de Politique Communale (DPC) et les actions concrètes menées par l'administration et ses partenaires.

Le présent PST couvre la période 2025–2030 et est directement articulé à la Déclaration de Politique Communale adoptée en 6 mars 2025. Il reflète les priorités du Collège communal et les ambitions de développement du territoire à moyen terme. Il tient également compte de l'intégration des projets du PCDR et de la volonté d'impliquer tant les services que les citoyens dans le processus de transformation publique.

2. Objectifs et principes directeurs

Le PST repose sur les principes suivants :

- L'ancrage dans la DPC 2024–2030
- La transversalité entre services et élus
- L'implication des citoyens et des partenaires locaux
- L'articulation avec les outils sectoriels (PCDR, PCS, PAEDC, etc.)
- Le suivi via un outil de gestion numérique (IA Vision)

3. Structure des objectifs stratégiques

- Créer une commune propre, sûre et agréable à vivre (OS-01)
- Réduire l'empreinte écologique et s'adapter aux changements climatiques (OS-02)
- Être une administration moderne, efficace et proche des citoyens (OS-03)
- Accroître l'attractivité commerciale et touristique de Florenville (OS-04)
- Assurer un développement harmonieux et favoriser l'accès au logement (OS-05)
- Entretenir et moderniser les infrastructures communales (OS-06)
- Offrir un cadre éducatif et d'accueil de qualité (OS-07)
- Renforcer la solidarité et l'accompagnement des publics fragiles (OS-08)
- Faire de Florenville un territoire culturel vivant (OS-09)
- Favoriser le sport et la convivialité (OS-10)
- Soutenir l'agriculture locale et préserver l'environnement naturel (OS-11)
- Promouvoir le respect et le bien-être animal (OS-12)
- Améliorer le bien-être et la performance du personnel communal (OS-13)
- Renforcer la collaboration entre les entités communales (OS-14)

- Automatiser et digitaliser les procédures administratives (OS-15)
- Optimiser l'occupation des bâtiments communaux (OS-16)

4. Correspondance DPC ↔ PST

Le tableau suivant illustre la correspondance entre les priorités politiques exprimées dans la Déclaration de Politique Communale 2024–2030 et les objectifs stratégiques du PST 2025–2030.

Objectif stratégique PST 2025–2030	Thématique DPC 2024–2030 (proposées)
Créer une commune propre, sûre et agréable à vivre	Cadre de vie et sécurité publique
Réduire l'empreinte écologique et s'adapter aux changements climatiques	Développement rural, agriculture, environnement
Être une administration moderne, efficace et proche des citoyens	Transition écologique et climat
Accroître l'attractivité commerciale et touristique de Florenville	Tourisme et commerce local
Assurer un développement harmonieux et favoriser l'accès au logement	Urbanisme et logement
Entretenir et moderniser les infrastructures communales	Infrastructures et espaces publics
Offrir un cadre éducatif et d'accueil de qualité	Accueil et éducation
Renforcer la solidarité et l'accompagnement des publics fragiles	Cohésion sociale, santé, aînés
Favoriser le sport et la convivialité	Sport et convivialité
Soutenir l'agriculture locale et préserver l'environnement naturel	Participation citoyenne / vie villageoise
Promouvoir le respect et le bien-être animal	Bien-être animal
Améliorer le bien-être et la performance du personnel communal	Conditions de travail du personnel communal
Renforcer la collaboration entre les entités communales	Collaboration commune/CPAS
Automatiser et digitaliser les procédures administratives	Digitalisation / administration
Optimiser l'occupation des bâtiments communaux	Gestion des bâtiments communaux

5. Fondements légaux et méthodologie d'élaboration

Le PST est une obligation légale pour les communes de plus de 5 000 habitants. Il doit être adopté dans les neuf mois suivant l'installation du Conseil communal et faire l'objet d'un suivi régulier. Le PST s'appuie sur :

- le Code de la Démocratie Locale (art. L1123-27 à L1123-30),
- la Déclaration de Politique Communale (DPC),
- les projets inscrits dans le Plan Communal de Développement Rural (PCDR),
- et les réalités locales identifiées par les services et le Collège.

La méthode retenue repose sur une lecture transversale des documents stratégiques, une actualisation des projets précédents, et une consultation avec les membres du Collège, les services communaux et l'outil IA Vision. Les objectifs ont été construits avec une volonté de cohérence, de faisabilité et de pilotage efficace.

6. Objectifs opérationnels par axe stratégique

Les objectifs opérationnels sont déclinés sous chaque objectif stratégique, accompagnés d'actions/projets concrets.

Extrait – Exemple pour l'OS-01

Objectif stratégique : Créer une commune propre, sûre et agréable à vivre

Objectif opérationnel	Exemple d'action
Améliorer la propreté des espaces publics	Renforcer les campagnes de sensibilisation à la propreté
Sécuriser les abords des écoles	Mettre en œuvre des zones de circulation apaisée
Moderniser l'éclairage public	Lancer un audit de l'éclairage communal et plan d'investissement LED

7. Projets issus du PCDR

Les projets inscrits dans le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) sont intégrés dans le PST en tant qu'actions opérationnelles. Ils sont tagués dans l'outil IA Vision pour assurer leur traçabilité. À ce jour, les projets suivants sont en cours ou planifiés :

- Création d'une Maison de Village à Sainte-Cécile à l'ancienne école des garçons
- Extension de la Maison de Village de Fontenoille ;
- Aménagement d'une zone de baignade à Lacuisine ;
- Aménagement d'une aire de convivialité à Martué.
- Aménagement de la maison de village de Villers devant Orval
- Aménagement de la place de Florenville
- Rénovation de la maison de village de Chassepierre (Fondation Marci)
- Gestion participative des maisons de village par la création de comités locaux
- Entretien et mise en valeur des sentiers ruraux et patrimoine naturel

8. Présentation de la Commune de Florenville

La Ville de Florenville est une commune rurale de la Province de Luxembourg, s'étendant sur 14.771 ha pour une population de 5.685 habitants (données au 01.10.2025), soit une densité de population de 38, hab/km², relativement faible par rapport à la moyenne wallonne, ce qui accentue les défis d'accessibilité, de centralisation des services et de mobilité. Ce contexte rural fort marque profondément les orientations stratégiques de la Ville.

Profil socio-économique et évolution démographique

Les données récentes montrent que le revenu moyen par habitant de Florenville est inférieur à celui de l'arrondissement de Virton et de la Wallonie, mais il progresse de façon régulière, réduisant progressivement l'écart avec les territoires de référence.

Le CPAS de Florenville gère chaque année entre une cinquantaine et une soixantaine de dossiers de bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale, ce qui témoigne des besoins persistants en matière de cohésion sociale locale.

La population est vieillissante, ce qui accentue les enjeux liés aux services à la personne, au logement adapté, à la mobilité et aux soins de proximité. Dans ce contexte, la DPC 2025–2030 met l'accent sur l'attractivité médicale locale (notamment dentisterie) et l'offre de services pour les aînés.

Les ressources humaines communales doivent faire face à des défis structurels : difficulté à attirer certains profils, contraintes de remplacement, et cadre budgétaire contraint par le CRAC, imposant une gestion rigoureuse des ressources.

Environnement, aménagement du territoire et forêts

La forêt couvre plus de 60 % du territoire communal, avec une prédominance de feuillus. À cela s'ajoutent 4.558 ha de terres agricoles. Cette dominance du vert souligne les potentialités fortes de la commune en matière de tourisme nature, mobilité douce, développement rural, mais aussi les contraintes liées à l'accessibilité, la protection des captages, et la gestion des risques (zones inondables, espèces invasives).

Le patrimoine naturel est renforcé par la présence de sites Natura 2000, zones humides et panoramas remarquables (cuesta, Semois, méandre de Conques...). Une politique de gestion durable des ressources naturelles (eau, forêts, terres agricoles) constitue un axe fort de la DPC actuelle.

Mobilité infrastructures et aménagement et accessibilité

Le centre de Florenville occupe une position nodale, relié à Arlon, Bouillon, Virton et Neufchâteau. Il bénéficie d'une gare SNCB, bien que l'offre ferroviaire ait connu des réductions de services. Le réseau TEC assure une desserte locale. Un RAVeL transfrontalier traverse la commune, reliant Sainte-Cécile à la frontière française via Muno, et constitue une infrastructure stratégique pour la mobilité douce.

La commune réfléchit désormais à un schéma de structure local pour guider l'aménagement futur du territoire, en cohérence avec la DPC. Les anciennes mentions de RUE ou ZACC sont désormais replacées dans le cadre du Schéma d'Orientation Local ou du Guide Régional d'Urbanisme, conformes à la législation actuelle.

Certains villages (Chassepierre, Laiche, Martué) sont soumis à des règles de bâti en site rural via un Guide Régional d'Urbanisme — remplaçant l'ancien RGBSR — afin de préserver l'identité architecturale locale..

Démographie bâtie, logement et tourisme

Les villages présentent des typologies variées : villages-rues, villages-tas, hameaux isolés. Le bâti répond souvent aux contraintes topographiques et hydrologiques. Le faible taux de renouvellement du bâti et l'essor du logement touristique imposent à la commune d'adopter des régulations pour préserver le logement résidentiel.

Florenville dispose d'une offre touristique riche : l'Abbaye d'Orval, le Festival international des arts de la rue à Chassepierre, le Carnaval, des promenades balisées, une offre hôtelière et de restauration diversifiée. Le défi demeure d'accompagner les flux, gérer les parkings, la signalétique et la qualité de l'accueil tout en maîtrisant les coûts.

Services, équipements et associations

La commune offre une couverture de services publics diversifiée : crèches, accueil extrascolaire, écoles communales et libres, école secondaire, bibliothèque, sécurité, CPAS, etc. Le pôle multiservices regroupe plusieurs entités (PCS, ALE, bibliothèque, ADL, crèche, ONE) afin d'améliorer l'accessibilité et la mutualisation.

Pour la santé de proximité, bien que l'offre soit actuellement stable, la DPC prévoit des mesures pour pallier la rareté des praticiens (notamment en médecine dentaire).

Le tissu associatif est dense : comités des fêtes, clubs sportifs, centre culturel, maisons de jeunes, associations sociales comme Croix-Rouge ou Lire et Écrire. Toutefois, tous les villages ne disposent pas de structures de convivialité suffisantes, ce point restant à développer.

Forces, contraintes et enjeux

Forces :

- Un paysage naturel riche et protégé, via forêts, zones sensibles, sites paysagers d'exception.
- Une attraction touristique forte, notamment via Orval et les événements culturels.
- Une coopération intercommunale active (mobilité, emploi, tourisme, numérique).

Contraintes & défis :

- L'éloignement et l'excentricité par rapport aux grands axes et centres urbains.
- L'isolement de certains villages, avec des défis de mobilité.
- La diminution de services ferroviaires et médicaux dans certaines zones.
- La faiblesse des commerces de village, le vieillissement démographique et le déficit de renouvellement du bâti.
- Des contraintes environnementales (zones inondables, espèces invasives, stations d'épuration à moderniser).
- Le secteur agricole fragilisé du fait d'un taux élevé de chefs d'exploitation sans successeur.
- La perte de revenus forestiers liée à la mise en zone de protection (CRAC, conventions de chasse, restrictions d'exploitation).
- Le défi budgétaire, imposé notamment par le CRAC, rend nécessaire une priorisation stricte des investissements et une articulation rigoureuse des partenariats.

8. Arborescence du PST 2025–2030

Les codes couleurs facilitent la lecture :

-  Objectifs stratégiques (OS)
-  Objectifs opérationnels (OO)
-  Projets (Actions)

PST 2025/2030

- **[OS-01] Créer une commune propre, sûre et agréable à vivre**
 - [OO-56] Adapter les équipements publics aux nouveaux usages et à l'évolution des pratiques funéraires
 - [PRO-263] Réflexion sur la mise en valeur des colombariums et aires de dispersion
 - Description: amélioration de la lisibilité, de l'esthétique et de la symbolique des espaces d'inhumation alternatifs.
 - [OO-01] Renforcer la sécurité publique
 - [PRO-208] Installation de caméras de surveillance en collaboration avec les ZP Gaume
 - [OO-02] Optimiser l'éclairage public
 - [PRO-209] Evaluation de l'utilisation de l'éclairage public en fonction de critères tels que les conditions météorologiques, de sécurité, d'organisation des événements publics, impact sur la biodiversité et la faune nocturne.
 - [OO-03] Améliorer la propreté et le cadre de vie
 - [PRO-210] Planification régulière du travail d'entretien des ouvriers + campagne de sensibilization
- **[OS-02] Réduire l'empreinte écologique et s'adapter aux changements climatiques**
 - [OO-04] Mettre en œuvre le PAEDC
 - [PRO-216] Développement de mobilité partagée
 - [PRO-211] Mettre en place des actions concrètes avec le comité d'accompagnement
 - [PRO-216] Développement de mobilité partagée
 - [PRO-214] Remplacement de l'éclairage public par du LED
 - [PRO-215] Tenue d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux
 - [PRO-213] placement de panneaux photovoltaïques
 - [PRO-212] plantations d'arbres
 - [OO-05] Encourager la mobilité durable
 - [OO-06] Protéger la biodiversité

- [PRO-217] Mise en place de zone de tontes différenciées
 - [OO-07] Sensibiliser les citoyens
 - [PRO-218] Mise en place d'actions dans les écoles avec le soutien du comité citoyen
- **[OS-03] Être une administration moderne, efficace et proche des citoyens**
 - [OO-08] Renforcer la communication
 - [PRO-219] Publication régulière d'un bulletin communal
 - [OO-09] Accroître la qualité des services
 - [PRO-220] Améliorer l'accessibilité du citoyen aux services publics (plus de RDV)
- **[OS-04] Accroître l'attractivité commerciale et touristique de Florenville**
 - [OO-12] Aménager les infrastructures touristiques
 - [PRO-221] Aménagement du centre de Florenville
 - [PRO-224] Balisage de nouvelles promenades
 - [PRO-222] Passerelle Himalayenne
 - [PRO-223] Paysalia
 - [OO-13] Promouvoir le commerce équitable
 - [PRO-225] Déclaration de la commune de Florenville en tant que Commune du commerce équitable
 - [OO-14] Agenda d'une Halle touristique
 - [PRO-226] Mise en place d'un calendrier d'occupation de la Halle
 - [OO-15] Soutien aux commerçants
 - [PRO-228] Actions menées par l'ADL (journée du client, ...)
 - [PRO-227] Mise en place d'un règlement terrasse clair
- **[OS-05] Assurer un développement harmonieux et favoriser l'accès au logement**
 - [OO-53] Valoriser les espaces publics pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie
 - [PRO-258] Réaménagement de la place de Florenville
 - [OO-16] Élaborer le Schéma de Développement Communal (SDC)
 - [OO-17] Mener une réflexion sur les gîtes
 - [PRO-229] Elaborer un règlement cadre pour les futur candidat au développement de gîte
 - [OO-18] Réduire les logements inoccupés
 - [PRO-230] Maintien de taxes dissuasives pour maison inoccupée
 - [OO-19] Améliorer les infrastructures
 - [PRO-232] Création de nouveaux logements à Villers-devant-Orval
 - [PRO-231] Rénover les logements communaux de Sainte-Cécile
- **[OS-06] Entretenir et moderniser les infrastructures communales**

- [OO-21] Accessibilité PMR
 - [PRO-234] Désignation d'un.e employé.e communal.e en charge de l'accessibilité PMR
- [OO-20] Plan voirie
 - [PRO-233] Etablissement d'un plan de rénovation des voiries communales
- [OO-55] Planifier l'entretien régulier et durable des espaces publics, y compris les cimetières
 - [PRO-260] entretien des infrastructures et embellissement de nos cimetières, avec projet de verdurisation de certains cimetières
- **[OS-07] Offrir un cadre éducatif et d'accueil de qualité**
 - [OO-24] Accueil temps libre
 - [PRO-236] Accompagnement du CCE
 - [PRO-235] Améliorer la gestion de l'ATL par l'acquisition de l'application APSchool
 - [OO-26] Club des jeunes
 - [PRO-238] Sensibiliser les jeunes à certaines problématiques (alcool au volant ...)
 - [PRO-239] Vérifier la sécurité et l'état des locaux mis à disposition aux CDJ
 - [OO-22] Enseignement
 - [PRO-265] Entretien et modernisation des bâtiments scolaires
 - [PRO-266] Continuer à soutenir les projets pédagogiques existants (école du dehors) et réfléchir à la mise en place de nouveaux projets pour pérenniser nos écoles
 - [PRO-267] Repas: Etudier la possibilité de mettre en place des repas chauds dans nos écoles communales
 - [OO-25] ONE
 - [PRO-237] Organisation d'activité collectives pour jeunes parents
 - [OO-23] Projets innovants
- **[OS-08] Renforcer la solidarité et l'accompagnement des publics fragiles**
 - [OO-28] Activités pour aînés
 - [PRO-241] Mise en place du nouveau CCCA
 - [OO-27] Appartements d'urgence
 - [PRO-240] Rénovation des 2 logements d'urgence
 - [OO-29] Consultations médicales ponctuelles
 - [PRO-243] Aide administrative à l'installation de dentistes sur Florenville
 - [PRO-242] Incitation au développement de consultations médicales ponctuelles
 - [OO-54] Mettre en place des comités de gestion villageois pour les infrastructures collectives
 - [PRO-259] Gestion des maisons de village

- [OO-50] Soutenir la création et la rénovation de lieux de vie communautaires dans les villages
 - [PRO-253] Extension Maison de village de Fontenoille
 - [PRO-254] Maison de village de Chassepierre (Fondation Marci)
 - [PRO-252] Maison de village de Sainte-Cécile
 - [PRO-255] Maison de village à Villers-devant-Orval (Cercle Saint-Gengoulf)

Description: ces projets servent de relais de proximité sociale, intergénérationnelle et culturelle.
- **[OS-09] Faire de Florenville un territoire culturel vivant**
 - [OO-52] Créer des espaces partagés favorisant les rencontres et les initiatives locales
 - [PRO-257] Aire de convivialité à Martué
 - [OO-33] Lieux de mémoire
 - [PRO-246] Finalisation du projet du Monument aux morts, devoir de mémoire
 - [OO-32] Projet salle spectacle
 - [PRO-245] Etude de faisabilité d'un projet de salle de spectacle
 - [OO-57] Préserver et valoriser les éléments du patrimoine funéraire local
 - [PRO-264] Mise en valeur des sépultures historique
 - [OO-31] Soutien aux associations
 - [OO-30] Valoriser le patrimoine (entretien)
 - [PRO-244] Entretien régulier du petit patrimoine communal
- **[OS-10] Favoriser le sport et la convivialité**
 - [OO-35] Accès au sport pour tous
 - [OO-51] Développer et sécuriser des lieux de loisirs proches de la nature
 - [PRO-256] Zone de baignade à Lacuisine
 - [OO-34] Entretenir les infrastructures sportives
 - [OO-36] Mérites
 - [PRO-247] Creation du mérite communal

Mise en valeur de personnes méritantes sur le territoire de la commune
- **[OS-11] Soutenir l'agriculture locale et préserver l'environnement naturel**
 - [OO-37] Accompagnement des agriculteurs
 - [OO-38] Plantation d'essences
 - [OO-39] Équilibre forêt-gibier
- **[OS-12] Promouvoir le respect et le bien-être animal**
 - [OO-40] Sensibilisation législations
 - [PRO-248] Campagne de stérilisation des chats
 - [PRO-249] Sensibilisation à la problématique d'abandon d'animaux

- **[OS-13] Améliorer le bien-être et la performance du personnel communal**
 - [OO-42] Etudier la creation d'un second pilier de carrière
 - [OO-41] Former le personnel
- **[OS-14] Renforcer la collaboration entre les entités communales**
 - [OO-44] Partage de locaux et ressources
 - [PRO-250] Aménagement des locaux du CPAS par les ouvriers communaux
 - [OO-43] Réunions régulières
 - [OO-45] Services communs
 - [PRO-251] Synergie commune - CPAS (Finances, SIPP, RH ...)
- **[OS-15] Automatiser et digitaliser les procédures administratives**
 - [OO-47] E-guichet
 - [OO-48] Gestion du ticketing informatique
 - [OO-46] Logiciels IMIO
- **[OS-16] Optimiser l'occupation des bâtiments communaux**
 - [OO-49] Mise à disposition de locaux aux services para-communaux (ADL, PCS, ALE...)